10° EDITION

FORUM SUR LA RSE AU SENEGAL

DJILOR, LES 29 ET 30 NOVEMBRE 2018

RAPPORT GENERAL

ENTREPRISES POUR LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE

RAPPORTEUR :

Fama BADIANE

Naturaliste-Environnementaliste

Institut des Sciences de l'Environnement

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION
NOTE CONTEXTUELLE DU FORUM
DEROULEMENT DU FORUM
1-Cérémonie d'ouverture
2-Contribution des entreprises au Syndicat d'Initiative et de Tourisme de Fatick
3-Travaux de groupe pour l'identification des enjeux sur la Responsabilité Sociétale des Territoires de Fimela, Dioffior, Palmarin
A- Présentation du contexte
B- Présentation de la méthodologie employée
C- Liste des enjeux recensés
D- Listes des enjeux prioritaires
4- Projets RSE structurants
A. Projet structurant d'éducation environnementale de GAIA
B. Projet de préservation des tortus et lamantins de l'association African Aquatic Conservation Fund
C. Projet PRISE de réduction des impacts des investissement des infrastructures côtiers de WETLANDS International
MOT DE LA FIN

INTRODUCTION

La 10éme édition du Forum sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) au Sénégal, a été organisé par **l'Initiative RSE Sénégal** les 29 et 30 Novembre 2018 sous le haut parrainage du **Conseil National du Patronat du Sénégal et des Mairies de Fimela, Dioffior, Palmarin** avec le soutien des entreprises **EIFFAGE, SONATEL**, **TERANGAGOLD, SENELEC, WARTSILA**, **BHS, LSE, IAMGOLD, DP WORLD** et des Organisations suivantes : WETLANDS et Agence Sénégalaise de Promotion Touristique.

Il avait pour thème « **Entreprises, ensemble pour la préservation de la biodiversité** ».

Ce forum RSE qui a enregistré la participation de 60 acteurs issus des milieux de l'entreprise (15 entreprises), des acteurs locaux économiques et de la société civile, des services déconcentrés de l'Etat, des Collectivités locales, des milieux académiques, a été l'occasion d'asseoir un cadre d'échange et de dialogue entre les différents acteurs, pour la préservation de la biodiversité dans la zone du Delta du Saloum.

Dans son ambition de promouvoir de façon inclusive la RSE, dans les différents segments de l'économie sénégalaise et dans toutes les contrées du Sénégal, RSE Sénégal a entrepris depuis trois ans une délocalisation du Forum dans les régions. C'est à ce titre que la 8éme édition a été organisé à Ziguinchor, la 9éme à Saint Louis et cette 10éme édition, à Fatick.

La région de Fatick occupe aujourd'hui une place importante dans le développement économique du Sénégal tant par sa richesse, en termes de biodiversité notamment dans les îles du Saloum, que par son attractivité pour les touristes et les hôteliers. Dépendant de cette biodiversité pour nos besoins mais aussi pour le développement local de cette région, il est nécessaire que l'ensemble des acteurs locaux (élus, entreprises, communautés, ONG…) soit au-devant de la scène pour enclencher le processus de préservation de cette biodiversité.

NOTE CONTEXTUELLE DU FORUM

La 10° édition du «Forum sur la RSE au Sénégal» est l'occasion d'échanger cette année sur un thème d'actualité au niveau mondial et au Sénégal : la préservation de la Biodiversité.

Longtemps occultée par les débats sur la criticité des évolutions climatiques, la perte de biodiversité (faune, flore, écosystèmes) devient en effet un sujet d'attention, voire d'inquiétude, pour l'opinion comme pour les pouvoirs publics. A l'échelle humaine, la biodiversité rend des services indéniables tels que la fourniture d'une diversité d'aliments, de molécules pour le domaine médical, un cadre de vie et une attraction touristique, des systèmes de dépollution et

de régulation (échanges gazeux O2-CO2 par exemple) et des matières premières (vêtements, meubles, matériaux de construction…).

Mais à cause du mode de développement socio-économique mondial actuel, des pans entiers de la biodiversité s'affaiblissent aujourd'hui sous nos yeux : Près de 17.000 espèces terrestres, marines ou d'eau douce pourraient disparaître dans les prochaines années, selon l'UICN ; La déforestation menace la biodiversité des forêts primaires et contribue aux dérèglements climatiques ;

Si l'Afrique est immensément riche en biodiversité avec des organismes vivants représentant près d'un quart de la biodiversité mondiale, les plus grands assemblages intacts de grands mammifères présents sur terre, des écosystèmes constituées de mangroves, de déserts, de forêts méditerranéennes et tropicales, de prairies et savanes tempérées, subtropicales et montagneuses, des montagnes enneigées, l'Afrique connait cependant des taux de croissance démographique, d'urbanisation et de développement agricole sans précédents qui posent d'importants défis pour la conciliation du bien-être humain et de la prospérité économique et environnementale.

Au Sénégal, la quasi-totalité des secteurs de développement repose sur la biodiversité. Ainsi le pays dispose d'une large gamme de ressources biologiques qui supportent l'essentiel des secteurs de développement du pays tels que l'agriculture, la pêche, l'élevage, le tourisme. La biodiversité est aussi la principale source d'énergie pour les activités humaines. Malheureusement, en l'état actuel des connaissances scientifiques, il est relativement difficile au Sénégal de faire une évaluation objective de l'état de conservation des écosystèmes et des espèces du fait d'un manque de mise à jour de l'état de la biodiversité au niveau national. Néanmoins, sur la base des études partielles et des connaissances sur les ressources, il est reconnu que la plupart des écosystèmes se caractérise par un état de dégradation relativement élevé. Les populations constatent également au fil des ans une dégradation progressive des écosystèmes due à l'action conjuguée de plusieurs facteurs dont l'expansion des terres agricoles, la surexploitation des ressources biologiques, le surpâturage, les feux de brousse, les espèces envahissantes, l'urbanisation croissante, les changements climatiques. Cette dégradation des écosystèmes terrestres et aquatiques s'accompagne inévitablement d'une augmentation de la vulnérabilité, voire d'un déclin des espèces à l'instar de l'Adansonia digitata (Baobab), l'Elan de Derby, les tortues, etc.

Sur le plan local, le Delta du Saloum qui de par la richesse de sa biodiversité est inscrit depuis 2011 au patrimoine mondial de l'Unesco est en danger face à la déforestation, notamment de

ses mangroves. Son écosystème est sous la pression de toute une série de facteurs y compris de la pêche, du développement touristique, de la construction d'infrastructures et désormais des activités d'exploration et d'extraction de pétrole aux larges des Côtes du Delta du Fleuve Saloum.

En effet, et afin de répondre aux fortes attentes et aspirations économiques et sociales des populations sénégalaises et des jeunes en particulier, le Sénégal est entré dans une trajectoire d'accélération d'investissements en production et infrastructures à forts impacts environnementaux : exploitation du pétrole et gaz, extraction minière, construction d'infrastructures (routes et autoroutes, ponts, ports, rails, centrales thermiques, aérien, etc…). Un des défis majeurs sera assurément de ne pas «cloner» le modèle de développement des pays européens mais bien de penser un nouveau modèle socio-économique sénégalais permettant de «découpler» l'économie et les ressources naturelles : savoir être prospère sans surconsommer les stocks naturels.

Dans ce sens, la Communauté des Entreprises a un rôle essentiel dans la construction de cette nouvelle économie :

1- qui, d'une part, exige que les grandes entreprises mais également tous les acteurs économiques utilisant les ressources naturelles dans leurs exploitations (réceptifs hôteliers, entreprises du secteur agroalimentaire, etc…) prennent des engagements pour intégrer la biodiversité dans leurs stratégies globales de développement, afin de contribuer aux objectifs fixés par la communauté internationale et nationale sur la biodiversité.

2- et qui, surtout, devra être fortement ancrée dans les territoires et susciter une mobilisation et une responsabilisation de toutes les parties prenantes, au-delà de celle de l'entreprise.

Cette 10° édition du Forum sur la RSE au Sénégal qui s'inscrit dans le prolongement des actes posés par les trois précédentes éditions de la Conférence Nationale sur le Développement Durable (CNDD) va pour la première fois porter le débat de la RSE stratégique et du développement durable à un niveau local, au niveau d'une Communauté rurale, et donner un contenu à un Dialogue Parties Prenantes dans un contexte de solidarité écologique. Ce cadre d'échanges va enregistrer la participation de différentes catégories d'acteurs concernés par la préservation de la biodiversité dans le Delta du Fleuve Saloum, parmi :

1.des acteurs du Secteur privé :

- •représentants d'acteurs économiques locaux des localités de Fimela, Dioffior, Palmarin :
  - oRéceptifs hôteliers et de syndicats d'initiative de la Région de Fatick,
  - oGroupements d'Intérêt Economique en lien avec les réceptifs hôteliers (Pêche, Ecoguide, Artisans dans le domaine de la Construction et maintenance des hôtels, etc…)
- •Représentants de micro et petites industries du secteur Agro utilisant dans leur chaîne d'approvisionnement des produits locaux,
- •Représentants de grandes entreprises à fort impact environnemental (route, pont, port, pétrole, mine)
- •Représentants de grandes entreprises de service évoluant dans la zone du Delta du Fleuve Saloum (télécommunication, électricité, banque, essencerie, etc…)

2.des autorités et institutions publiques et locales,

3.des acteurs de la Société civile évoluant dans le domaine de la préservation de la Biodiversité au niveau local et national

La 10° édition du Forum sur la RSE au Sénégal vise les objectifs suivants :

1. Créer auprès des entreprises et des acteurs locaux une véritable dynamique collective pour protéger, valoriser et restaurer la biodiversité. Cette dynamique pourra se manifester notamment par un engagement à la création d'une Initiative RSE du Delta du Fleuve Saloum qui favoriseront la promotion de la Destination touristique vers le Delta du Fleuve Saloum.

2. Sensibiliser les entreprises sur les enjeux de la préservation de la Biodiversité et de la réduction de leurs impacts environnementaux, en particulier au niveau du Delta du Fleuve Saloum.

3. Partager les expériences des grandes entreprises dans le domaine de la prévention des risques environnementaux et les mesures appropriées (incitations, atténuations, réhabilitations, compensations, etc…).

4. Renforcer les capacités des entreprises et des acteurs locaux sur des outils facilitant la mise en œuvre de stratégies locales de préservation de la biodiversité et développement durable (norme ISO 26000, Agenda 21, Evaluation Environnementale Stratégique, etc…).

5. Susciter l'intérêt des grandes entreprises à déployer dans la zone du Delta du Fleuve Saloum des projets d'Engagement Communautaire répondant à des enjeux environnementaux et touristiques.

Autres objectifs (impact sur le tourisme local) :

6. Promouvoir le territoire et ses potentialités touristiques à des dirigeants et cadres d'entreprises

7. Générer des ressources financières pour des acteurs économiques locaux (hôteliers et fournisseurs)

Pour bien marquer l'originalité de cette 10° édition, le Forum va donc inclure :

1. Une dimension territoriale : il se tiendra en effet dans le Delta du Saloum, dans la Communauté rurale de Fimela, plus précisément dans le village de Djilor Djidiack, située en zone humide, touristique et dont la Biodiversité est très sensible aux impacts environnementaux (cf. zone à risque élevé du fait de la future exploitation de pétrole aux larges du Delta du Saloum),

2. Une dimension pédagogique interactive : outre des sessions plénières, les participants du Forum auront à réaliser des travaux pratiques visant à co-construire à partir de la méthodologie de la norme ISO 26000 les prémisses d'une stratégie d'investissements communautaires de la Communauté rurale de Fimela dans le domaine de la préservation de la Biodiversité

3. Une dimension culturelle avec des visites de site exceptionnel de la Communauté rurale de Fimela

DEROULEMENT DU FORUM

1.Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Sous-préfet de Fimela, qui avait à ses côtés, Monsieur Karim SENE Maire de Fimela, Monsieur Amadou Massar SARR représentant du Conseil National du Patronat, Monsieur Jeremy FAYE du syndicat d'Initiative et du Tourisme de la région de Fatick et Monsieur Phillipe BARRY Président de l'Initiative RSE Sénégal.

Discours de Monsieur Philippe BARRY, Président de l'Initiative RSE Sénégal

Après avoir souhaité les mots de bienvenue, Monsieur BARRY a rappelé que ce forum qui est la 10^{éme} édition, a un lien direct avec le développement durable. Il a aussi brièvement rappelé l'importance des thématiques traité lors des forums précédentes, toujours en lien avec le développement durable : sur la transformation agricole lors du Forum de 2013 à Thiès, sur l'insertion des jeunes en 2014, sur le Genre en 2015 à Dakar, sur le Développement territorial en 2015 en Casamance, surs la Santé en 2017 à Saint-Louis, sur la Biodiversité en 2018.

Il a saisi cette occasion pour remercier les institutions qui l'ont accompagné dans ce défi de tenir pour la première fois un Forum en milieu rural. Il a tenu à ce que ses mots de bienvenue soient empreints d'une raison pour l'écologie car, dira-t-il, « on ne peut venir dans cette belle région sans se soucier des périls environnementaux qui nous menacent et d'espérer que ce cette raison écologique prendra enfin le dessus sur cette raison économique qui demeure incapable de donner son prix à la nature et d'intégrer les droits des générations qui viennent » Il reste convaincu que « cette raison économique est sans avenir, à charge pour nous collectivement, les acteurs et élus locaux, la Société civile, l'Etat central et décentralisé, les milieux académiques et les entreprises de trouver quelles valeurs, quelles règles sociales, quels modes de pensée peuvent alors nous permettre de vivre dans un monde plus cohérent ? »

Plus spécifiquement, comment préserver ce beau territoire du Delta du Saloum face aux impacts des investissements déjà réalisés ou en cours dans le domaine des infrastructures et du développement du secteur pétrole & gaz ? Quels sont la responsabilité et le rôle de chaque acteur dans la préservation d'un des poumons écologiques et touristiques du Sénégal ? Tel sera le fil conducteur des travaux qui seront menés durant ces deux journées de Forum.

Discours de Monsieur Geremy FAYE, Syndicat d'Initiative et du Tourisme de la région de Fatick

Monsieur FAYE a souhaité les mots de bienvenue à l'assistance au nom du Président du Syndicat d'Initiative et du Tourisme dans la Région de Fatick. Il a souligné la motivation des acteurs locaux en particuliers des hôteliers pour cette thématique car dira-t-il « la biodiversité constitue leur fonds de commerce. Monsieur FAYE a aussi souligné l'importance de la zone de tenue du Forum, riche en biodiversité et surtout, en ornithologie et en espaces touristiques diversifiés. Selon Monsieur FAYE, ce forum va permettre d'asseoir un accompagnement durable pour l'ensemble des acteurs.

Discours de Monsieur Amadou Massar SARR, Représentant du Conseil National du Patronat

Monsieur SARR a remercié Monsieur BARRY pour son engagement dans la promotion de la RSE et du développement durable, en particulier dans la zone du Delta. Monsieur SARR considère que l'entreprise en tant qu'acteur soucieux du développement durable et au-delà, le Patronat doit travailler à une plus grande appropriation des enjeux locaux par les entreprises et plus largement les acteurs locaux.

Discours de Monsieur Karim SENE, Maire de Fimela

Monsieur SENE a rappelé que la thématique de ce jour, en lien avec la biodiversité est une préoccupation internationale. Il a salué la réflexion qui va se tenir à ce jour face au constat de perte alarmante de biodiversité dans notre pays. Monsieur SENE a souligné dans cette perspective, l'importance de faire une retro inspection afin de saisir les opportunités géographiques que la nature a offert à cette région, source de développement économique local. Selon Monsieur SENE, Ce contexte international et national suscite de nombreuses interrogations quant à l'avenir des prochaines générations. Ce forum sur la responsabilité sociétale des entreprises qui nous a réuni aujourd'hui devrait justement apporter des éléments de réponses à ces interrogations.

Monsieur SENE a conclu son discours en remerciant les organisateurs et l'ensemble des participants.

2- Contribution des entreprises au Syndicat d'Initiative et de Tourisme de Fatick

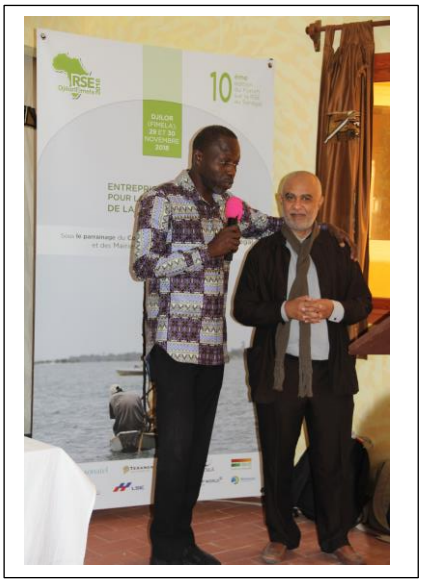

Autre fait marquant de ce forum, une contribution financière remise par le collectif des entreprises sponsors au syndicat d'initiative et du tourisme de la Région pour un renforcement de leurs capacités

3- Travaux de groupe pour l'identification des enjeux sur la Responsabilité Sociétale des Territoires de Fimela, Dioffior, Palmarin

A. Présentation du contexte et Méthodologie employée

Introduction par le Professeur Henry LO, membre du comité scientifique du Forum

Monsieur LO se réjouit du choix porté par la région de Fatick pour accueillir ce forum. Cette option traduit la richesse de ce lieu par son histoire et sa biodiversité. Monsieur LO a souligné l'importance de la biodiversité au Sénégal, la quasi-totalité des activités repose sur la biodiversité, elle est la 1ère source d'Energie pour les activités humaines. Néanmoins il est très difficile de faire l'état des lieux sur la biodiversité au Sénégal. Il est reconnu que la plupart des écosystèmes sont dégradés dû fait de plusieurs facteurs tels que l'expansion agricole, urbanisation La déforestation et surexploitation des ressources, la pauvreté, le changement climatique…

Face à cette préoccupation sur la préservation la biodiversité, il est nécessaire de na pas clowner le modèle de développement européen mais de créer un modèle qui s'appuie sur nos réalités socioéconomiques pour conserver ce qui nous reste et restaurer ce qu'on a perdu « Et pour conserver il est nécessaire de connaitre car

on ne peut pas conserver ce qu'on ne connait pas » Il est nécessaire de savoir où se situe la biodiversité dans la chaine de valeur, de répondre à des questions telles que, qui s'occupe de la biodiversité ? par quels moyens ? Quels sont les rôles et responsabilités des collectivité territoriales ? Dans sa présentation, Monsieur LO a affirmé que les entreprises n'ont pas le mandat de préserver, ils doivent s'appuyer sur les collectivités territoriales. Et cette « responsabilité de préserver » interpellent aussi bien que les agents étatiques que les élus locaux. Dans ce cas Il faut comprendre quels sont les facteurs de cette dégradation pour gérer cette biodiversité. Pour lui, la construction des infrastructures demeure l'un des principaux facteurs de dégradation de la biodiversité. Certes les infrastructures sont nécessaires à notre développement mais il faut trouver un moyen de les construire sans dégrader la biodiversité et ce moyen existe, peut-être qu'il est juste plus couteux.

Pour faire face à cette perte de biodiversité, nous devons :

- Réaffirmer la responsabilité des territoires (RST) et le rôle des acteurs locaux
- Fonder le territoire comme espace de responsabilisation de l'entreprise.
- L'entreprise devrait travailler en synergie avec les acteurs locaux et doit rechercher la concorde avec toutes les parties prenantes.
- Faire du territoire un lieu d'implantation durable et ponctuel de dialogue des parties et de projets.

B- Présentation de la méthodologie employée par Monsieur Gabriel DJIVO de l'association GAIA

Méthode dite du carrousel : il s'agissait d'amener les participants, constitués en groupe hétérogène de travail, à réfléchir et répondre à quatre (04) questions.

- Question 1 : En tant qu'acteurs (économiques, Collectivités territoriales, producteurs, OCB,) prenez-vous en compte les enjeux environnementaux / de développement durable et plus spécifiquement les enjeux liés à la préservation de la biodiversité dans le cadre de vos activités.

  Si OUI, comment ? Si NON, pourquoi ?

  Rapporteur : Professeur Henri Mathieu LO (Ise)

- Question 2 : quels sont les contraintes pour prendre en charge les enjeux environnementaux / de préservation de la biodiversité ?

  Rapporteur : Dr Mass LO (Gaia)

- Question 3 : Quels sont vos besoins spécifiques pour identifier les enjeux environnementaux de préservation de la biodiversité et les prendre en compte dans vos activités ?

  Rapporteur : Professeur Bienvenu SAMBOU (Ise)

- Question 4 : Compte tenu du contexte local et des impératifs de préservation de l'environnement /de la biodiversité, quelles sont les actions pertinentes (projets, activités) à entreprendre pour assurer la durabilité des activités dans la région de Fatick / le de Delta Saloum ou dans d'autre zones d'intervention ?

  Rapporteur : Missira KEITA (Eiffage) et Christian FAYE (Gaia)

C. Liste des enjeux recensés

Lors de l'exercice les principaux enjeux identifies par les acteurs sont :

- Au plan environnemental

Enjeux	Contraintes	Besoins	Actions
Promotion des énergies renouvelables avec comme résultat attendu la lutte contre la dégradation des terres la désertification.	Le fait que plusieurs 'activités soient en compétition pour la même (indivisible) biodiversité est une contrainte majeure.	Connaissance des ressources et du potentiel qualitatif et quantitatif	Intégration dans les projets/ renforcer les mécanismes de durabilité
Elaboration de bioindicateurs pour le suivi de la biodiversité	Manque de synergie entre la multiplicité des acteurs (étatiques, non-étatiques) et intervenants sur la biodiversité ; conflits d'intérêt ;	Connaissance des interactions entre les écosystèmes et les acteurs	Renforcement du niveau de protection
Protection, restauration de la mangrove (ensemencement, reboisement)	Le changement climatique	Connaissance des enjeux de la préservation de la biodiversité	Création de comité de veille permanent plus un numéro vert (alerte environnement)
Récupération des terres pauvres et des terres salées		Connaissance des priorités de l'Etat et appui institutionnel	Pour tout projet respecter l'EIES (PGES associé)
Diversification agricole, promotion de l 'agroforesterie et lutte contre les engrais chimiques, les pesticides, etc.		Aménagement des écosystèmes	Partenariat avec les instituts scientifiques pour l'amélioration de la connaissance scientifique
Dépollution des mers		Réalisation effective d'études d'impacts pour tous les projets d'infrastructure	Réintroduction des lamentins et mise en place de règles de protection
Conservation des ressources côtières par la surveillance, la sensibilisation		Elaboration et mise à disposition d'outils d'évaluation et de suivi de la biodiversité	Promotion l'agriculture naturelle
Programme carbone		Renforcement en TIC	Recyclage /collecte des déchets
Assainissement, Gestion des eaux usées		Connaissance de la situation de référence de la biodiversité dans la région	Développement et utilisation de l'Energie solaire

Mise en réseau des « hotspots » de biodiversité		Valorisation des résultats des études et des connaissances en matière de biodiversité dans la région	Assainissement et gestion des eaux usées
Evaluation environnementale et sociale et mise en œuvre des PGES		Réalisation effective d'études d'impacts pour tous les projets d'infrastructure	Intrusion du sel sur les terres arables dorénavant saline
Conservation / restauration des zones humides			Désalinisation de la mangrove
Mise en place de technologies de protection de la faune aviaire Gestion des emballages			Sensibilisation au concept « Green hôtels » Mécanismes d'incitations politiques et technologiques douces
			Sensibilisation pour le zéro plastique dans la zone
Suivi et mise en œuvre des bonnes pratiques internationales (IFC, ICMM)			Reboisement et suivi de la mangrove dans les zones dégradées
Réhabilitation progressive des sites			Promotion des espèces locales dans la mangrove
Partenariat avec le milieu scientifique pour la valorisation des rejets miniers			Aménagement de puits anti sel
			Création de catalogue ornithologique et botanique
			Nettoyage de la mangrove
			Création de liens entre les entreprises et les instituts de formation et de recherche
			Implication des universités et autres instituts de formation et/ou de recherche
			Renouvellement des connaissances au niveau des entreprises en faveur de plaidoyer et monter l'information de la base vers le sommet
			Vulgarisation des connaissances sur les changements climatiques pour développer des méthodes d'adaptation
			Identification/cartographie des sites d'exploitation
			Règlementation des infrastructures hôteliers en milieu aquatique

- Au plan économique

Enjeux	Contraintes	Besoins	Actions
Activités économiques alternatives (apiculture dans la mangrove, culture du « pagne », etc.) qui contribuent à la conciliation de la production et de la conservation	Faible capacités techniques et financières des acteurs	Connaitre le potentiel économique de la biodiversité du terroir	Initiation des activités génératrices des revenus
Valorisation des espèces locales et des produits du terroir, par la transformation,		Connaissance de la destination des produits collectés dans le terroir	Initiation des activité apicoles dans la mangrove Aménagement des circuits touristiques
Transformation des produits du terroir			Aménagement de jardins maraichers
			Construction de campements villageois écologique

- Au plan social

Enjeux	Contraintes	Besoins	Actions
Formation, Recherche, Renforcement des capacités	Méconnaissance ou non application des textes et règlements quand ils existent ;	Information, formation et renforcement des capacités des acteurs Accompagnement de l'Etat en faveurs des entreprises par la facilitation (réduction d'impôt et autres mesures incitatives en faveur de la préservation de la biodiversité)	Mise en place d'un comité de suivi de toutes initiatives dans le terroir
Sensibilisation, formation à l'agriculture conservatrice (permaculture, agriculture biologique, etc.	Absence de mesures incitatives pour encourager les initiatives en faveur du développement durable	Meilleure implication / accompagnement du secteur privé Faible capacités techniques et financières des acteurs	Mobilisation sociale (parents, enfants.)
Applications téléphoniques pour la découverte de la flore (SmartFlore)	Absence de mesures incitatives pour encourager les initiatives en faveur du développement durable	Mise en place d'un organisme de conseil	Mise à nouveau des élus locaux et capacitation des institutions
	Non prise en compte des principes du développement durable dans les curricula d'enseignement et de formation	Formation des acteurs/capacitation – jeunesse (éducation)	Prevention et prise en charge des maladies émergentes
	Connaissance scientifique insuffisante des stocks de biodiversité, des espèces de la faune et de la faune en danger … et non prise en compte des savoirs locaux ;		Concertation avec tous les acteurs impliqués (bonne gouvernance plus suivi)
	Les situations de pauvreté extrême sont un frein à la conservation de la biodiversité ;		Mise en place de gestion consensuel
	Complexité et lenteur des démarches administratives		Création de concours porté par le jeune sur le thème de la biodiversité lien avec le digital (HACKATON)
			Zone intégré spéciale économique
			Programme de formation et de sensibilisation
			Cartographies des parties prenantes
			Mise en place des clubs biodiversités dans les écoles

			Répartition des recettes issues de l'environnement et des ressources naturelles ressources naturelles

- Au plan culturel

Enjeux	Contraintes	Besoins	Actions
Valorisation des savoir-faire traditionnels.		Identification et cartographie des sites culturels de la région	Totémisation des clubs environnementale et mise en place d'une alerte environnement
Bois sacrés			Créer/Renforcer les radios communautaires
			Lutter contre la perte transmission/tradition orale

D. Listes des enjeux prioritaires

A partir des travaux de recensement, il a été retenu par les participants les 5 axes d'interventions prioritaires pour le territoire ciblé de Fimela et plus généralement des territoires de Fimela, Dioffior, Palmarin.

- **Protection, restauration, gestion des écosystèmes et plus spécifiquement la mangrove et la palmeraie.**
- **Synergie entre connaissance scientifique et savoir local.**
- **Education environnementale, formation et renforcement des capacités.**
- **Mobilisation sociale et engagement des parties prenantes.**
- **Valorisation des ressources et des savoirs faires locaux.**

Pour faciliter les interventions sur ces 5 axes, les acteurs locaux ont décidé, à l'issue de ce Forum et dans un délai de 2 mois, de créer l'Initiative RSE Fimela.

❖ Réaction du public

Quel sera la suite de tout cela, la finalité de cet exercice de ce forum ?

❖ Réponse

Le Comité scientifique a souligné l'importance pour les acteurs locaux de donner à présent une organisation et un contenu à l'Initiative RSE Fimela sachant que l'équipe scientifique constituée de RSE Sénégal, des ONG GAIA et Wetlands et de l'Institut des Sciences de l'Environnement restera à leurs côtés pour un renforcement de leurs capacités.

4- Projets RSE structurants

Présentation de quelques structures qui sont dans la préservation de la biodiversité.

B. Projet structurant d'éducation environnementale de GAIA

Ce projet vise à promouvoir l'éducation environnementale des enfants. Il s'agit de faire des sorties écologiques ou des projections de films afin d'éveiller leur sensibilité par rapport à la nature. Ces moments représentent pour les enfants des moments de loisir mais aussi des moments d'apprentissage.

Ces sorties écologiques sont thématique une première édition dont le thème était gestion des ressources naturelles et développement durable puis une deuxième édition qui a porté sur les changements climatiques et la résilience des communautés et la troisième Edition dont le film nous a été présenté a porté sur la préservation de la biodiversité et précisément la préservation des tortues.

Cette démarche éducative initié par l'association GAIA au village des tortues, reste émouvant car la plupart jusqu'ici n'ont jamais vu de tortues d'aussi près. Elle va permettre aussi de développer une curiosité chez les enfants face à ces animaux vulnérables et ces derniers sont très réceptif à la préservation de l'environnement et de la biodiversité.

Selon le président de l'association GAIA, leurs missions est de travailler à l'éducation environnementale, à l'éducation pour la citoyenneté, à l'éducation pour le développement durable et ils ont choisi comme cible les enfants. Ils ont choisi de sortir les enfants très tôt pour qu'ils découvrent leur patrimoine naturel et culturel pour qu'ensuite ces mêmes enfants soient très tôt sensibles aux problèmes d'environnement que vit le Sénégal, mais aussi qu'ils soient sensibles à leur responsabilité sociale individuelle, et même si ce sont des enfants de réfléchir à des solutions.

Cette initiative de l'association GAIA est accompagnée par des partenaires tels que l'Initiatives RSE.

B. Projet de préservation des tortus et lamantins de l'association African Aquatic Conservation Fund

Cette présentation a surtout concerné les lamantins et les tortues marines. Ainsi on a pu découvrir que :

- Ils existent 3 espèces de lamantin en Afrique qu'on trouve essentiellement dans 21 pays tels que le Mali, le Niger, le Tchad….
- Les lamantins font aujourd'hui face à de nombreuses menaces parmi lesquelles, les grands barrages qui font que les lamantins restaient isoler des autres populations, à cela s'ajoutait, la chasse et la capture accidentelle.
- Face à ces menaces, il existe des solutions telles que le sauvetage des lamantins.
- Des projets de pisciculture sont mise en place pour une alternative aux chasseurs de lamantins en plus de la formation et de la sensibilisation
- Des études sont aussi faites sur les différentes populations à travers des enquêtes sur les bateaux et les sites touristiques.

Les tortues marines

- 5 espèces de tortues au Sénégal.
- Par rapport à leur cycle de vie, ils naissent à la plage et rejoignent l'océan pour continuer leur maturation en suite ils reviennent dans leur lieu de naissance pour terminer leur cycle.
- Les menaces qui touchent ces animaux sont entre autres l'interaction avec la pêche, le développement des côtes mais aussi la densité des bateaux.

- ❖ Mise en place d'un réseau de suivi de mortalité qui va permettre de quantifier les pertes par rapport au cycle et ainsi sensibiliser et utiliser ses résultats pour les plaidoyers
- ❖ Des solutions de sensibilisation et de formation sont mises en place.

C- Projet PRISE de réduction des impacts des investissement des infrastructures côtiers de WETLANDS International

La présentation a porté sur les projets régionaux pour la réduction des impacts des infrastructures sur les écosystèmes côtiers en Afrique de l'Ouest (PRISE 1 et 2)

WETLANDS est spécialisé dans le suivi des oiseaux d'eau mais de plus en plus, elle s'est diversifiée dans la restauration et la conservation de la mangrove précisément dans le Delta du Saloum

Présentation du programme PRISE

- Les projets PRISE 1 ET 2 sont financé par la fondation MAVA pour une duré initiale de 3 ans.
- Couverture géographique : Mauritanie ; Cabo Verde ; Guinée Bissau ; Guinée et Sénégal.
- Sites prioritaires dans ces pays :
    - Le fleuve Sénégal et le Delta du Saloum au Sénégal
    - Le Delta du Kapatchez en Guinée
    - L'archipel des Bijagos en Guinée-Bissau
    - Le banc d'Arguin en Mauritanie
    - L'île de Boa Vista à Cabo Verde

Ce programme qui a pour objectif de réduire les impacts des infrastructures sur les écosystèmes côtiers en Afrique de l'Ouest avec deux objectifs spécifique le premier étant de mettre à jour les outils de planification et de gestion intégrée des zones côtières dans les pays cibles et le deuxième objectif spécifique est de

renforcer les capacités des acteurs étatiques et non étatiques dans la maitrise et la mise en œuvre de ces outils. Ce programme qui cible la préservation des tortues marine, de la mangrove et des herbiers marins, se subdivise en deux composantes

- PRISE1 : Développement/mise en œuvre d'outils de renforcement des capacités
- PRISE 2 : Renforcement des cadres juridiques et plaidoyer pour la réduction des impacts.

Dans ce programme WETLANDS est accompagné par les institutions nationales (DEEC ; DCE ; AAC ; BGEE, INGT), par des ONG (GAIA, BiodiverCités ; Tinguena, Guinée Ecologie, ADAD), par le réseau APPEL et par la convention d'Abidjan.

Quelques réactions

❖ Réaction de l'Union pour la Biosphère, l'Environnement et la Palmaraie (UBEP)

L'UBEP pousse la population à être conscient de tous ces enjeux. Il reboise plus de 3500 palmerais. Et il essai par tous les moyens de faire comprendre aux gens l'importance de cet écosystème. UBEP a mis en place un comité de surveillance bénévole surtout que dans la zone les plus grands exploitants sont les marabouts qui utilises écorces racine… UBEP va à l'encontre de ces marabouts et les sensibilisent.

❖ Réaction de l'association Terre et culture solidaire

Pour eux, la priorité restait le projet de valorisation des déchets plastiques. Ils recyclent des pneus et ils mettent en place des amendes après avoir sensibiliser les élèves pour ceux qui jetteront des déchets.

❖ Réaction de DPWORLD

Pourquoi les hôtels de la région ne se mettraient pas au vert et en même temps sensibiliser les clients sur ce que certains comportements leur couteraient vis-à-vis de l'environnement. Et en parallèle renforcer les lois sur la préservation de l'environnement et de la biodiversité

❖ Réaction des Eco guides

Eux le problème qu'ils font davantage face sont le problème des déchets surtout pour leurs activités. Donc ils essayaient à leur niveau d'organiser des journées de nettoyage de plage mais l'accompagnement des autorités reste encore très timide.

❖ Réaction du Professeur Henri LO

Il y'a deux aspects fondamentaux qu'il faut revoir si on veut que les choses évoluent c'est la gouvernance et les comportements. Même si des efforts sont entrés d'être faits tel que l'éducation environnementale qui va permettre de s'émanciper et pouvoir mesurer l'impact de nos actes.

❖ Réaction des communautés locales

Il faut que les élus locaux s'engagent. Il y'a beaucoup d'initiatives qui sont faites par les communautés mais parfois c'est les lois qui ne suivent pas, l'exemple la plus concrète est l'exploitation du « Bonia » une espèce locale, qui pose énormément de problèmes aux populations et à elles seules, elles ne peuvent pas interdire l'exploitation car les licences d'exploitations seront toujours disponibles au niveau de l'administration.

❖ Mot de la fin du Professeur Henry LO

Le professeur s'est appesanti sur quelques points dans son discours, le 1er étant la notion de Responsabilité Sociétale des territoires (RST), cette notion a beaucoup évolué en France mais reste très timide au Sénégal. Ce forum commence à donner

un véritable contenu a ce RST mais si on veut que ce RST soit opérationnel les acteurs doivent être au-devant de la scène, ils doivent prendre les choses en main il n'aura pas de RST aussi longtemps que les acteurs locaux attendront d'être impliqué, d'attendre de recevoir des ressources des partenaires pour agir. Il faut que cela commence par eux ensuite les partenaires viendront les aider.

Le 2^{éme} principe est que nous devons allons ensemble cela suppose que nous avons le même engagement.

Et Le 3^{éme} principe est qu'il faut être organiser il faut mettre en place un processus qui va s'améliorer au fur et à mesure. Monsieur LO a demandé à tous ceux qui ont accompagné les acteurs locaux, de jouer leur rôle qui est un rôle de facilitateur. Il a terminé par souligner l'importance de l'interdisciplinarité dans le cadre de cette initiative pour travailler ensemble il faut mettre nos esprits et nos cœurs ensemble.

MOT DE LA FIN

Cette année est particulière pour le Forum RSE nous sommes passés du global (organisation du Forum dans les villes) au local (organisation dans une communauté rurale). Avec la création de ***l'Initiative RSE Fimela***, c'est un acte très fort qui a été lancé et qui doit répondre aux attentes des acteurs locaux. La vision de cette RSE local est de promouvoir le développement. Le défi à relever à présent, c'est de mettre du contenu dans la Responsabilité Sociétale des Territoires (RST) à travers cette expérience. Il appartient dès à présent aux acteurs locaux en tant que principaux concernés par la préservation de leur biodiversité et les revenus générés par le tourisme écologique, de se mobiliser pour donner vie à l'Initiative RSE Fimela. Cette initiative RSE locale permettra d'allier business et préservation de l'environnement. Il faut que l'ensemble des acteurs locaux se focalisent sur les 5 enjeux définis et qu'ils s'organisent d'abord. Le Comité scientifique restera quant à lui à la disposition des responsables de l'Initiative RSE

Fimela. Il faut que cette initiative RSE local soit un cadre de dialogue entre les entreprises, les ONG et les communautés.